

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots. La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...). Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction ! De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.

Sujet

Sonntagsarbeit

Travail à faire

1. Lesen Sie aufmerksam den Text "Der Sonntag ist und bleibt ein Tag voller Zauber".

Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter (+/- 10%) umfassen.
Keine Paraphrase!

10 Punkte

2. Lesen Sie aufmerksam den Text „Travail le dimanche: Quand Marseille donne l'exemple“.

Fassen Sie den Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter (+/- 10%) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!

10 Punkte

3. Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:

"Ihr Arbeitgeber bittet Sie, am Sonntag an Stelle eines anderen Wochentags zu arbeiten. Wie würden Sie reagieren?"

Begründen Sie Ihre persönliche Meinung mit Argumenten und Beispielen!

20 Punkte

TEXT 1

Der Sonntag ist und bleibt ein Tag voller Zauber

Die meisten Deutschen wünschen sich keine zusätzlichen Ladenöffnungszeiten. Sie wollen auf das Sonntags-Gefühl nicht verzichten: Der siebte Tag besticht mit Ruhe und Familiensinn.

Die Lebens- und Arbeitswelt hat sich im vergangenen Jahrzehnt sehr verändert. Wir merken das schon gar nicht mehr, so ist es uns in Fleisch und Blut übergegangen. Nicht nur gleitende Arbeitszeiten sind üblich, sondern es ist statistisch belegt, dass inzwischen bereits 40 Prozent der Deutschen samstags arbeiten. Und jeder vierte Deutsche geht mindestens einmal im Monat sonntags zur Arbeit.

Die beiden früher freien Tage sind somit lebensweltlich okkupiert und nivelliert, was seit Jahren zu regelmäßigen heftigen Debatten führt, wie es denn zumindest mit dem Sonntag zu halten sei. Und lange hatte man das Gefühl, die Verteidiger des heiligen Sonntags, also des christlich begründeten Ruhetages, seien auf dem Rückzug.

Immer entzündete sich der Streit an der Frage der Ladenöffnungen, so als sei der Sonntag für den modernen Menschen die letzte Möglichkeit, sich mit dem Nötigsten zu versorgen. Doch nun hat eine Umfrage ein erstaunliches Ergebnis gebracht: Die breite Mehrheit der Deutschen will am Sonntag nicht einkaufen und keine zusätzlichen Ladenöffnungszeiten.

Die sonntägliche Besonderheit

Man kann nur spekulieren, warum es zu dieser Wahrung der sonntäglichen Besonderheit gekommen ist. Eine Antwort könnte die im Laufe der vergangenen zehn Jahre erfolgte Verlängerung der täglichen Ladenöffnungszeiten sein, die durchaus mehr Spielraum für all jene bieten, die nicht, wie im öffentlichen Dienst, von morgens neun bis nachmittags fünf arbeiten. Viele Supermärkte schließen um 20 Uhr, manche gar erst um 22 Uhr. Auch der Samstag hat sich ja entsprechend gedehnt.

Nur in ländlichen Regionen ist man immer wieder überrascht über die strikte Schließung der Läden wie zu Omas Zeiten. Nicht zu unterschätzen als weiterer Grund dieser Bestimmtheit der Deutschen, den Sonntag als besonderen Tag zu bewahren, ist die Existenz des Internets. Hier hat sich eine neue «Ladenwelt» entwickelt. Viele Bürger brauchen keine Läden, denn sie holen sich elektronisch die Dinge ins Haus, die sie begehren.

Liberalisierung ist manchmal seelenlos

Das alles klingt hyperpragmatisch und utilitaristisch, in der Tat. So ist es mit der Liberalisierung des Marktes. Sie fragt nicht nach Traditionsbrüchen oder Grenzen und ist manchmal seelenlos. Der Befragung ist nicht zu entnehmen, dass die Menschen aus religiösen Gründen Wert auf den Sonntag legten (das sonntägliche Glockenläuten ist für viele keine Musik, die, wer sie einmal hörte, nicht mehr missen will).

Und doch behält der siebte Tag seine Aura, entfaltet er ein anderes Tempo als das der Wochentage, weil er durch Ruhe und Langsamkeit, oft auch Familiensinn, besticht. Es ist etwas in uns, kulturell, religiös, geschichtlich, anthropologisch, ein Rhythmus, der allen Verlockungen der gefräßigen Moderne widersteht. Der Sonntag ist und bleibt ein Tag des Zaubers.

Andrea Seibel, Die Welt, 22.07.2013

TEXT 2

Travail le dimanche : quand Marseille donne l'exemple

A Marseille, l'ouverture le dimanche a fait l'objet d'un accord social consensuel. Signé même par FO, il prévoit une majoration des salaires «plancher» de 30%. La ville a élargi à tout son centre la petite zone touristique qui se concentrait jusqu'alors autour de la seule rue Saint-Ferréol.

Le sujet de l'ouverture des magasins le dimanche n'est pas partout l'objet de polémiques. Après la condamnation de Sephora pour ouverture après 21 heures, c'est au tour de Castorama et de Leroy Merlin de se voir contraints à fermer 15 magasins le dimanche en Ile de France. Alors que les spécialistes franciliens du bricolage se déchirent et que le débat politique se focalise sur le grand principe du repos dominical, les commerçants du centre-ville de Marseille se félicitent de la solution mise en œuvre dans une certaine discrétion depuis la fin 2012.

La capitale phocéenne a élargi à tout son centre la petite zone touristique qui se concentrait jusqu'alors autour de la seule rue Saint-Ferréol. Tous les magasins concernés, des Galeries Lafayette au petit commerçant, peuvent donc ouvrir leurs portes 52 dimanches par an s'ils le souhaitent. Mais l'originalité du dispositif ne réside pas dans l'existence de cette zone touristique, une possibilité prévue par la loi Mallié de 2009, mais dans le fait que sa mise en place a fait l'objet d'un consensus entre les commerçants, les organisations syndicales et les élus.

Alors que la loi Mallié n'impose aucune contrainte salariale pour l'ouverture le dimanche dans les zones touristiques, afin de ne pas pénaliser les petits commerçants qui disposent de peu de moyens pour offrir des primes à leurs employés, un accord social territorial a été trouvé à Marseille, qui prévoit une majoration des salaires «plancher» de 30%. Et cet accord a été signé par les unions locales de la CFDT, de la CTFC, ainsi que de FO, le syndicat en pointe contre l'ouverture le dimanche en Ile-de-France...

1.000 commerces concernés

Illustrant la logique qu'il y a à combiner les intérêts touristiques d'une zone et ses intérêts commerciaux, les Marseillais se sont entendus à la veille du lancement de l'année «Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture». L'idée était aussi de faire profiter les commerces du million de croisiéristes qui débarquent désormais chaque année dans la ville. Pour les Galeries Lafayette, qui offrent, elles, une prime salariale de 100%, l'ouverture dominicale a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 6%, selon le premier bilan dressé fin mars. Pour les 1.000 commerces concernés en 2013, l'ouverture dominicale doit entraîner la création de 1.000 emplois équivalents temps plein.

Selon l'Union du commerce de centre-ville, les possibilités d'ouverture le dimanche ne sont cependant pas forcément utilisées 52 fois par an. Les villes qui accueillent de nombreux touristes évoluent vers la généralisation de la pratique. Dans d'autres communes, moins touristiques, le nombre d'ouvertures est plus limité. Ainsi, à Bordeaux, les Galeries Lafayette se contentent de 15 dimanches.

Philippe Bertrand, Les Echos, 02/10/2013